

## *Les recensions de l'Académie de janvier 2026<sup>1</sup>*

***Les relations Tunisie - Union Européenne : six décennies d'histoire / Mohamed Sassi***

**Éd. Nirvana, 2025**

**Cote : 70.066**

Ce livre, issu d'un mémoire inédit d'habilitation à diriger les recherches, présente pour les historiens l'avantage de suivre de près une chronologie qui va de la première année de l'indépendance tunisienne (qui est aussi celle du Traité de Rome) aux tout derniers développements des relations entre la Tunisie et l'Union européenne. L'ouvrage est très bien documenté, notamment grâce à la consultation d'archives et à l'enquête orale auprès de personnalités tunisiennes.

Le plan est précis et détaillé, avec de nombreux titres et sous-titres qui rendent la consultation facile. Mohammed Sassi explore avec rigueur et finesse le passage d'une économie centrée sur les relations avec la France dans le cadre du Protectorat de 1881 à celle d'une économie désormais en négociation avec un ensemble européen qui se construit et s'élargit, face à ses voisins de la rive sud de la Méditerranée. La priorité qu'il donne au domaine des échanges commerciaux et financiers ne l'empêche pas de rappeler les éléments essentiels de l'environnement politique, à la fois intérieur et international, qui constitue le cadre de ces échanges. Le lecteur est ainsi invité à une relecture d'ensemble de l'histoire tunisienne et maghrébine récente. Douze tableaux, mais aussi une table répertoriant les sigles des différentes institutions, accompagnent le travail, divisé en sept parties, qui soulignent toute la difficulté à élaborer une politique favorable à des échanges équilibrés.

Le premier accord avec la CEE, débattu dès 1963 et conclu en 1969, qui ne prend pas en compte suffisamment de produits, notamment les produits agricoles tunisiens, n'est guère satisfaisant.

---

1 

Les recensions de l'[Académie des sciences d'outre-mer](#) sont mises à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposée](#).

Cette recension est basée sur un ouvrage disponible à la [bibliothèque de l'académie des science d'outre-mer](#)

La convention de 1976 va plus loin, en facilitant l'exportation de productions plus nombreuses, et en prévoyant aussi un volet économique et social, assorti d'un prêt bancaire d'un montant non négligeable, et une amélioration des conditions des travailleurs tunisiens en Europe. L'entrée de la Grèce, puis de l'Espagne et du Portugal, concurrents sur bien des points des pays du Maghreb, dans la CEE, nécessite une large révision, qui amène cette dernière à définir le concept d'une Politique Méditerranéenne Globale (PMG), dont les résultats sont plus limités que les ambitions. C'est plutôt le souci de développer l'économie dans un sens libéral, rendu indispensable par les injonctions du FMI, qui incite le gouvernement de Zine Abidine Ben Ali, au pouvoir depuis 1987, à faire un large appel aux initiatives privées. Cette libéralisation, bien vue en Europe, trouve à s'insérer au sein des objectifs définis par l'Union européenne (UE), qui a succédé à la CEE en 1992. L'ensemble des dispositions adoptées à la Conférence de Barcelone (1995), prévoit un accroissement notable de l'aide financière, et de nombreux encouragements à l'économie de marché. Le partenariat EUROMED ainsi mis en place associe aux 25 pays alors membres de l'UE l'ensemble des pays de la rive sud de la Méditerranée. Cette ouverture doit aboutir à plus long terme à un «*Accord de Libre-Échange Complet et Approfondi*» (ALECA).

Le gouvernement tunisien s'engage avec succès dans des réformes destinées à adapter la législation douanière et fiscale, à faciliter les investissements, ainsi qu'à accélérer les privatisations. Mais l'environnement politique n'est guère favorable, avec le blocage de la question palestinienne, et surtout l'éclatement du «*printemps arabe*» (2011), né du renversement des dirigeants en place, en bout de course et peu à l'écoute des demandes de réformes démocratiques. L'ensemble de la région se trouve déstabilisé, et d'abord la Tunisie elle-même, dont la croissance est durablement atteinte, bien qu'elle ait obtenu avec le Maroc une place privilégiée dite «*avancée*» en 2012 dans EUROMED. La Turquie s'impose comme nouvelle puissance régionale, tandis que la concurrence économique chinoise s'avère redoutable, deux points que le livre aborde en détail. Face à ces menaces, deux facteurs s'opposent à la reconstruction d'un ordre stable. Le premier est l'incapacité des pays du Maghreb, et d'abord du Maroc et de l'Algérie, qu'opposent leurs régimes et leurs alliances, à constituer un partenariat capable de parler d'une seule voix au nom du Maghreb. Le second est la relativement faible implication de l'UE en tant que telle dans l'espace économique maghrébin. L'Union a consacré l'essentiel de ses moyens à intégrer les nouveaux membres d'Europe orientale et balkanique, puis à tenter de consolider l'Ukraine attaquée par la Russie. Par ailleurs, les principales puissances économiques qui la composent semblent préférer agir en

leur nom propre plutôt qu'en renforçant leurs moyens collectifs, aussi bien en matière d'investissement qu'en élaborant une politique migratoire commune et en se dégageant de la protection américaine.

Au total, le travail de Mohamed Sassi, enseignant-chercheur à l'Université de Tunis, disciple et collaborateur du professeur Dominique Barjot à Sorbonne Université, est un très heureux produit de la coopération universitaire entre la France et la Tunisie. Peut-être son auteur pourra-t-il un jour donner plus de chair à ce travail, jusque-là essentiellement analytique. On aimerait en particulier le voir reconstituer l'ambiance et le détail des échanges entre représentants tunisiens et fonctionnaires bruxellois en recourant plus largement à sa familiarité avec les acteurs de cette période, notamment le diplomate et ancien ministre Tahar Sioud (1937-2025) représentant actif de son pays à Bruxelles.

**Jacques Frémeaux**